

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2016

COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Budget principal

Section de fonctionnement :

Dépenses	388 454.58
Recettes	551 754.34

Soit un excédent de 163 299.76

Section d'investissement

Dépenses	168 314.78
Recettes	145 800.00
Soit un déficit de	22 514.78

Et un résultat de clôture de :

Excédent de fonctionnement	380 565.32
Déficit d'investissement	133 520.73

Budget annexe maison de la nature

Section de fonctionnement

Dépenses	874.53
Recettes	4 658.04
Soit un excédent de	3 783.51

Dépenses d'investissement	380.00
Recettes d'investissement	388.17
Soit un excédent de	8.17

Soit un résultat de clôture de

Excédent de fonctionnement de	8 723.97
Excédent d'investissement de	8.17

COMPTES DE GESTION 2015

Les comptes de gestion adressés par Madame Pelletier, trésorière intérimaire de Lurcy-Lévis pour le budget principal et le budget annexe maison de la nature correspondent aux comptes administratifs.

TAUX D'IMPOSITION 2016

Le conseil municipal décide de maintenir les mêmes taux qu'en 2015, à savoir :

Taxe d'habitation	19.00
Taxe foncier bâti	14.51
Taxe foncier non bâti	41.75
CFE	24.95

BUDGETS PRIMITIFS 2016

Budget principal

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget principal qui s'élève tant en dépenses qu'en recettes à 694 177.59 € en section de fonctionnement et à 646 767.73 € en section d'investissement.

Budget annexe maison de la nature

Ce budget est supprimé à compter de l'exercice 2016. Les résultats seront reprise au budget principal en cours d'année.